

LA REPRESENTATION SYNDICALE EN FRANCE

Depuis quelques jours, les médias, mais surtout le gouvernement, tentent de démontrer que la CGT n'est plus la première organisation syndicale dans ce pays et que la CFDT l'a remplacée avec l'idée que le réformisme et le modernisme l'emporte sur l'archaïsme de la CGT et de FO.

En même temps est souligné la faiblesse en nombre de syndiqués de la CGT en tentant de montrer que le mouvement syndical ne bénéficie pas de la confiance des salariés.

Cette argumentation ne tient debout pas quand les sondages persistent et indiquent sans cesse que plus de 60 % rejettent le projet de loi travail que la CFDT défend.

Quelle est donc la première organisation syndicale dans ce pays ?

Le vote des salariés aux élections professionnelles est clair : la CGT.

Mais cela évidemment est ignoré volontairement par les médias répétant des consignes gouvernementales pour faire apparaître la CGT comme n'étant plus le référentiel du monde du travail.

Ce ne sont que des digressions de la part de certains hommes politiques auxquelles s'ajoute le taux de syndicalisation de la CGT considéré comme insignifiant.

Un taux de syndicalisation qui est certes faible mais qui concerne toutes les représentations qu'elles soient syndicales ou politiques dans ce pays.

Ces gens-là sont donc mal placés pour parler de représentativité d'autant plus que lors des élections politiques les abstentions sont massives, bien plus que celles des élections professionnelles. Ils devraient commencer par balayer devant leur porte

Maintenant fermons le bec de tous les médisants concernant la représentativité des organisations syndicales.

D'abord une chose, en France le taux de syndicalisation a toujours oscillé entre des périodes fortes et des périodes de basses- eaux.

C'est le fait d'un syndicalisme français et de la CGT particulièrement.

Évolution du nombre d'adhérents (en milliers)

1948 1958 1968 1975 1997 2005 2010

4 000 1 650 2 300 2 377 634 711 682

Quant au nombre d'adhérents, la CGT revendique 692.000 en 2015. Si la CFDT en compte plus (860.000), c'est parce qu'elle adopte un comptage différent. A comptage identique, la CGT est en tête .

Il est un fait établi, la CGT croit dans les luttes et les conquêtes sociales et elle se réduit dans les périodes incertaines et graves comme celles des années de la guerre et celles que nous vivons depuis une trentaine d'années.

Elle est fluctuante au regard de l'activité de classe et de masse qu'elle développe ou pas.

La CGT est particulièrement touché par ce phénomène. Elle a connu une période faste en 1936 avec plus de quatre millions d'adhérents avec la victoire du Front populaire et les occupations d'usines, puis ses effectifs ont diminué dans la période de l'entrée de la France dans la deuxième guerre mondiale et de la défaite et de l'occupation qui en résulté avec d'abord l'exclusion de la partie CGT Unitaire puis par la dissolution de la CGT par le régime de collaboration de Pétain. Ensuite, à la libération la CGT comptera jusqu'à 5 millions d'adhérents avec les grandes conquêtes sociales, puis un nouveau recul en 1948 du fait de la scission créant Force ouvrière, cela ramène ses effectifs à 4 millions d'adhérents pour chuter dans les années 50 à 58 à 1 million 650000 syndiqués-es. Une remontée en 1968 après le grand mouvement de Mai Juin 58 avec près de 3 millions d'adhérents vers 1973 pour redescendre dans les années 80 jusqu'au niveau actuel à 700 000 syndiqués.

Les autres organisations n'ont guère profité des reculs (hormis la création de FO qui n'a que pris sur 300000 syndiqués sur les 5 millions au moment de la scission de 1947) et leur taux de syndicalisation est resté bas .

Il évident que les gouvernants qui se lamentent hypocritement sur le taux de syndicalisation français et de la CGT en particulier ferait bien de se regarder dans la glace par rapport à leur propre représentativité politique en adhérents comme en suffrages électoraux vu leur pourcentage par rapport aux inscrits.

Cela dit, il est indubitable que tant le mouvement syndical que politique ne peuvent se satisfaire d'une telle situation.

Quand à la représentation syndicale, la CGT est incontestablement la première organisation syndicale française et le restera jusqu'à la prochaine vérification des élections professionnelles qui aura lieu en 2017.

Voici quelques chiffres pour clouer le bec à ceux et celles qui déblatèrent sur le fait que la CGT ne serait plus la première organisation syndicale.

Elections professionnelles dans le privé :

Représentativité nationale (2013) ²			
Syndicats	% obtenus	Représentativité	Poids relatif ³
<u>CGT</u>	26,77	oui	30,63
<u>CFDT</u>	26,00	oui	29,71
<u>FO</u>	15,94	oui	18,28
<u>CFE-CGC</u>	9,43	oui	10,76
<u>CFTC</u>	9,30	oui	10,62
<u>UNSA</u>	4,26	non	/
<u>Solidaires</u>	3,47	non	/

Autres listes (< à 1 %) 4,40 non /

Représentation syndicale dans la Fonction Publique :

I

Ensemble de la fonction publique et détail par type de fonction publique ^{3.2}

Ensemble de la fonction publique		Fonction publique de l'État		Fonction publique territoriale		Fonction publique hospitalière	
Syndicats	%	Syndicats	%	Syndicats	%	Syndicats	%
CGT	23,10	FO	17,00	CGT	29,50	CGT	32,10
CFDT	19,20	FSU	15,60	CFDT	22,30	CFDT	24,80
FO	18,60	UNSA	14,80	FO	17,70	FO	23,80
UNSA	10,30	CFDT	14,00	UNSA	8,20	Solidaires	8,50
FSU	8,00	CGT	13,40	FA-FPT	6,70	UNSA	4,60
Solidaires	6,80	Solidaires	9,00	CFTC	3,50	CFTC	2,90
CFTC	3,30	CFE-CGC	5,40	Solidaires	3,50	CFE-CGC	0,50
CFE-CGC	2,90	CFTC	3,30	FSU	3,30	FGAF	0,40
FA-FPT	2,60	FGAF	2,60	FGAF	1,90	FA-FPT	0,30
FGAF	1,90	FA-FPT	0,10	CFE-CGC	1,30	FSU	-
Autres	3,30	Autres	4,90	Autres	2,10	Autres	2,10

Le taux de participation est de 52,8 % pour l'ensemble des trois fonctions publiques, 52,3 % pour la fonction publique de l'État, 54,9 % pour la fonction publique territoriale et 50,1% pour la fonction publique hospitalière.

Comme on le voit, la CGT demeure la première organisation syndicale de ce pays et elle accentue l'écart si on y intègre les résultats de la fonction publique car la confusion est entretenue de ne compter que les résultats du privé, hors une vraie représentation nationale incluse tous les salariés.

Le fait de l'ignorer de la part des détracteurs de la CGT ressemble d'évidence à une entourloupette .

Bernard LAMIRAND